



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations familiales

Question écrite n° 9811

Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le sort déplorable de certains enfants souffrant de graves carences éducatives et sur le détournement d'usage par leurs parents des allocations familiales qui leur sont normalement destinées. Cette situation, qui a été révélée au grand public par l'ampleur prise par les dégradations d'équipements publics et de biens privés lors du Nouvel An 1997, a également mis en avant - parmi les diverses mesures à prendre - la possibilité de mise sous tutelle-sanction des prestations familiales. Cette mesure semblant faire l'objet d'un large consensus, il souhaiterait connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Zeller](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9811

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 634

Question retirée le : 20 avril 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)